

Congrès du Bœuf 2010

« *Pour une production bovine nettement efficace!* »

8 octobre 2010

Résumés

Prise alimentaire résiduelle – nouveau moyen pour améliorer l'efficacité alimentaire

John A. Basarab, Ph.D., agronome, Alberta Agriculture and Rural Development
Lacombe Research Centre, Lacombe, Alberta

Les expériences des crédits compensatoires des gaz à effet de serre en Alberta : protocoles sur les bovins de boucherie

John A. Basarab, Ph.D., agronome, Alberta Agriculture and Rural Development
Lacombe Research Centre, Lacombe, Alberta

Le Québec dans le secteur bovin : un micro-joueur à l'échelle internationale et une perspective filière à développer

Daniel-Mercier Gouin, titulaire, Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective,
Université Laval, Québec



En collaboration avec :



Vous retrouverez ce
document sur le site
Agrireseau.qc.ca



Prise alimentaire résiduelle – nouveau moyen pour améliorer l'efficacité alimentaire

John A. Basarab, Ph.D., agronome
Alberta Agriculture and Rural Development
Lacombe Research Centre
Lacombe, Alberta

(La traduction simultanée sur place de cette conférence sera assurée par Robert Berthiaume, Ph.D., agr., AAC)

Les frais alimentaires représentent un défi important et croissant pour la production du bœuf au Canada par rapport à la concurrence à l'échelle mondiale. Les deux tiers de l'énergie alimentaire consommée chaque jour par un bouvillon, une génisse ou une vache sont utilisés pour l'entretien, lequel varie considérablement pour chaque individu.

Au cours des 100 dernières années, les sources protéiques concurrentes du bœuf, comme le porc et la volaille, ont fait un bond remarquable en termes d'efficacité alimentaire par des méthodes génétiques et non génétiques, alors que l'efficacité alimentaire des bovins de boucherie est demeurée grandement inchangée, notamment en raison des processus chronophages (longs et fastidieux, en plus d'être coûteux) de mesure de la prise alimentaire de chaque individu et la découverte que la sélection des aliments pour l'indice de consommation, qui est éminemment liée à la croissance, à la grosseur et à la composition corporelle, n'a pas réussi à réduire les besoins d'entretien des bovins. Par ailleurs, la prise alimentaire résiduelle (PAR) a une héritabilité modérée, est indépendante du poids vif et du gain moyen quotidien et est définie comme la différence entre la prise alimentaire réelle et les besoins d'ingestion attendus pour le maintien du poids vif (besoins d'entretien) et la production.

Au cours des dix dernières années, des chercheurs australiens, canadiens et américains ont employé la technologie moderne pour consigner la prise alimentaire de chaque animal et peuvent maintenant identifier les animaux dont la prise alimentaire est la plus efficace.

La présentation étudiera les relations phénotypiques et génotypiques entre la prise alimentaire résiduelle (PAR) et le taux de croissance, la grosseur corporelle, l'indice de consommation, les particularités de la carcasse, la composition corporelle, la production de chaleur, le comportement alimentaire, la production de méthane et l'énergie nette nécessaires à l'entretien. Elle présentera également des renseignements actuels sur la relation entre la PAR et la productivité de la vache, la PAR et l'âge à la puberté et les taux de gestation chez les génisses. Les nouvelles recherches innovatrices qui identifient les animaux à efficacité alimentaire dès leur jeune âge sont importantes pour l'adoption de cette technologie. À cet égard, la recherche continue de faire des progrès sur la découverte et la validation des panels de marqueurs génétiques pour la PAR et une partie du travail associé à Livestock Gentec, Centre de génomique de l'Université de l'Alberta, sera présentée.

Les expériences des crédits compensatoires des gaz à effet de serre en Alberta : protocoles sur les bovins de boucherie

John A. Basarab, Ph.D., agronome
Alberta Agriculture and Rural Development
Lacombe Research Centre
Lacombe, Alberta

Avec la collaboration de :

V.S. Baron, Agriculture and Agri-Food Canada
Lacombe Research Centre, Lacombe, Alberta

E.K. Okine, Dept. Agricultural, Food and Nutritional Science
University of Alberta, Edmonton, Alberta

(La traduction simultanée sur place de cette conférence sera assurée par Robert Berthiaume, Ph.D., agr., AAC)

Le changement climatique mondial, en particulier au cours des 50 dernières années, est attribuable à l'augmentation des émissions des gaz à effet de serre (GES), comme le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄) et l'oxyde nitreux (N₂O), engendrées par les activités humaines (IPCC, 2006). Depuis 1750, les concentrations atmosphériques de ces gaz ont augmenté de 31 % dans le cas du CO₂, de 151 % dans le cas du CH₄ et de 17 % dans le cas du N₂O. Le potentiel de réchauffement de la planète de ces gaz est inégal, le CH₄ étant 23 fois plus efficace pour emprisonner la chaleur que le CO₂, et le N₂O étant 298 fois plus inhibiteur que le CO₂. À l'échelle mondiale, l'agriculture est responsable de 10 % à 12 % des émissions anthropiques totales de GES, mais de 60 % et 50 % respectivement des émissions anthropiques totales d'oxyde nitreux (N₂O) et de méthane (CH₄). En 2005, l'agriculture était responsable de 7,6 % des émissions totales de GES au Canada, desquels 50 % étaient attribuables aux émissions des sols engendrées principalement par le N₂O provenant de l'application de fertilisants, 32 % étaient attribuables aux émissions des ruminants engendrées par le CH₄ provenant de la fermentation entérique et 17 % étaient attribuables aux émissions de N₂O engendrées par l'usage de fumier (Environnement Canada, 2008). Ainsi, les gouvernements du monde entier tentent d'appliquer des stratégies de réduction des émissions de GES dans l'agriculture et, en particulier, dans la production de bovin de boucherie.

L'Alberta est la première province canadienne à avoir légiféré sur la réduction des gaz à effet de serre (GES). Depuis le 1^{er} juillet 2007, toutes les entreprises qui émettent plus de 100 000 tonnes de gaz à effet de serre par année doivent réduire de 12 % l'intensité des émissions annuellement selon une base de référence. Les entreprises peuvent réduire l'intensité de leurs émissions en apportant des améliorations internes à leurs activités, en achetant des crédits compensatoires de l'Alberta qu'elles peuvent appliquer contre la réduction totale de leurs émissions ou en contribuant à un fonds qui servira à investir dans la technologie de réduction des émissions de GES dans la province.

Les promoteurs du projet de crédits compensatoires doivent inscrire les réductions constatées de leurs émissions en ligne auprès de l'organisme Alberta Emissions Offset Registry. Cette plateforme procure transparence et responsabilisation du marché, de même qu'un « lieu de rencontre » aux acquéreurs et aux vendeurs (<http://www.CarbonOffsetSolutions.ca>). Les promoteurs du projet (vendeurs de crédits d'émission de carbone) doivent suivre l'un des 24 protocoles de quantification approuvés par le gouvernement, énumérés dans ce site Internet. En décembre 2009, plus de 35 millions de dollars en crédits d'émission de carbone avaient été vendus à de grands émetteurs finaux du secteur de l'agriculture.

Les crédits d'émission de carbone de haute qualité sont créés à partir des protocoles de quantification. Ces protocoles sont fondés sur la recherche et vérifiables, s'appuient sur la pratique du changement au-delà de la routine et sont mis en place conformément aux directives de la norme ISO 14064-2. En particulier, quatre protocoles de quantification de l'atténuation des GES ont été mis en place pour la production de bovin de boucherie et comprennent 1) les huiles alimentaires comme supplément aux régimes de pré-engraissement et d'engraissement, 2) la réduction de l'âge de maturité chez le jeune bovin, 3) la réduction du nombre de jours qu'un bovin passe dans un parc d'engraissement, et 4) la sélection d'un bovin de boucherie à faible prise alimentaire résiduelle (la vache éconergétique). Ces changements de pratique ont le potentiel de réduire les émissions de GES d'un bovin de 0,025 à 1,1 tonne de CO₂e par animal, avec une valeur estimée pouvant atteindre de 0,25 \$ à 11 \$ par tête sur le marché émergent du carbone de l'Alberta.

Ainsi, l'objectif du présent article est de déterminer les possibilités liées à la nutrition les plus praticables sur le marché des crédits d'émission de carbone de l'Alberta pour les bovins de boucherie et de commenter l'évidence scientifique, le protocole de quantification et le « prix à payer » pour chaque possibilité.

Le Québec dans le secteur bovin : un micro-joueur à l'échelle internationale et une perspective filière à développer

Daniel-Mercier Guoin, titulaire, Chaire d'analyse
de la politique agricole et de la mise en marché collective
Université Laval
Québec

La production bovine québécoise occupe une place relativement marginale sur la scène planétaire. Elle évolue à l'ombre de colossaux joueurs, comme le Brésil, qui dominant le commerce mondial. En 2007, un géant brésilien, JBS-Fibro, est devenu le plus important transformateur de bovin au monde en faisant l'acquisition de l'américain Swift. Depuis, il s'est également porté acquéreur de Smithfield Beef Group. L'entité possède une capacité d'abattage mondiale de 90 000 têtes par jour.

Par ailleurs, avec la fermeture de l'abattoir Billette et les difficultés de Colbex, l'industrie québécoise de l'abattage du bœuf semble précaire. La perception est que la plupart des bovins du Québec parcourent maintenant d'importantes distances vers l'Ontario ou les États-Unis pour se faire abattre avant de revenir sur le marché québécois.

Qu'en est-il vraiment? Le Québec peut-il se passer d'une structure d'abattage d'une taille respectable?

Et sur le plan international, comment évolue la situation? Outre le Brésil, qui sont les principaux exportateurs et importateurs qui rythment les flux de commerce de l'industrie?

Cette conférence fait le point sur la situation de l'industrie bovine au Québec, et la met en perspective avec un portrait mondial surprenant.